

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 mars 2023**

**Date de convocation :**  
11 mars 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**N° 5971**

**OBJET :**

**EFFACEMENT DES RESEAUX  
RUE DU MARECHAL LECLERC**

-----

L'an deux mil vingt-trois, 16 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint Just-Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Étaient présents : M. MARTIN, Mme BRUN, Mme CHARLOIS, M. METIN, M. BERTIN, M. GAVROY, Mme DHOTEL, Mme LOPEZ, M. PERRIER, Mme MICHEL, M. GRUAT-CHERRIOT, Mme FRENOY, M. FEVRE, Mme PASQUIER, Mme PROTAT DEFRANCE formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Vincent GAVROY.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunication dans la rue du Maréchal Leclerc de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

**Tableau récapitulatif des dépenses :**

Travaux	Montant	Participation de la commune
Effacement du réseau BT	75 000,00 €	3 750,00€
Effacement du réseau Orange	28 035,12 €	28 035,12 €
Effacement du réseau Eclairage Public	18 500,00 €	15 301,50 €

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité compétente, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- \* Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux rue du Stade, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM
- \* Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques
- \* Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de l'opération.

Les crédits sont inscrits au budget de 2023.

**Extrait certifié conforme aux registres des délibérations**

Fait à Saint Just Sauvage, 17 mars 2023.

Le Maire Bruno MARTIN


